

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec – Unité générale – CSN

29 janvier 2025

**Aux préposés machines à sous à statut régulier –**

**consultation pour les horaires**

Bonjour à vous,

Suite aux rencontres départementales d’informations tenues les 14 et 16 janvier derniers via Zoom, voici la méthode retenue afin que vous puissiez vous prononcer sur les questions soulevées lors de ces rencontres.

Vous pouvez vous prononcer par scrutin secret directement au local syndical mardi le 4 février et jeudi le 6 février entre 9h30 et 18h00, ou via courriel au [sescq.unitegenerale@videotron.ca](sescq.unitegenerale%40videotron.ca) avant vendredi le 7 février à 9h00.

Voici les 3 questions qui se posent :

1 – Selon vous, est-ce le mandat du syndicat de retirer des options d’horaires aux employés?

2 – Devons-nous contester la modification d’un horaire (dans ce cas-ci, les deux rotations du modèle 3/3 offertes) sans consultation auprès du syndicat ou des employés?

3 – Devons-nous contester le retrait d’horaire (4 rotations non offertes dans le modèle 3/3) par l’employeur, encore sans aucune consultation?

**Votre comité exécutif**